

Mardi 18 Août 2015

**COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE
FFTT**

ASSEMBLEE GENERALE 2015

Messieurs les Présidents, amis dirigeants, Membres du CD 71

L'assemblée générale du comité départemental de Saône et Loire aura lieu le vendredi 25 Septembre 2015, Réceptif du stade Léo Lagrange, à l'intérieur du stade, non loin du COSEC Nord - CHALON sur Saône

Appel des délégués à 18 heures, début Assemblée Générale 18 heures 30

Le comité directeur étant incomplet (11 membres pour 24 possible), une élection partielle sera nécessaire qui sera suivie par l'élection d'un nouveau Président proposé par le comité directeur.

Il est donc fait appel à candidature, les candidats devront être majeurs et jouir de leurs droits civiques, ils devront faire parvenir leur demande par écrit avec le nom de leur club d'appartenance, leur N° de licence et définir un secteur d'activité souhaité.

Les candidatures écrites devront parvenir au domicile du Président intérimaire Dominique DANTIGNY, 1 rue du petit bois 71300 MONTCEAU les Mines avant le Mercredi 23 Septembre 2015 dernier délai.

Les clubs devront fournir une attestation (modèle joint) faisant état de l'élection du délégué à l'AG du comité départemental et ligue au cours de la dernière AG du club

ASSEMBLEE GENERALE du Vendredi 25 Septembre 2015

ORDRE du JOUR :

- 1- Lecture et mise au vote du PV de l'AG 2014
- 2- Lecture du mot du Président
- 3- Lecture et mise au vote des rapports d'activité et financier
- 4- Vote sur mise à jour des statuts
- 5- Rapport d'activité des responsables de commissions
- 6- Présentation et mise au vote du budget prévisionnel saison 2015/2016
- 7- Présentation des candidats aux élections complémentaires.
- 8- Elections complémentaires des membres du comité directeur
- 9- Election d'un Président par le comité directeur
- 10- Mise au vote par les délégués des clubs du candidat proposé
- 11- Questions diverses : Ne seront abordées que celles présentées par courriers avant le 23 Septembre 2015 au domicile du Président intérimaire D. DANTIGNY
- 12- Remise des récompenses saison 2014-2015

REPAS : Un repas au restaurant au frais des participants (20 € environ) sera prévu après l'AG, pour nous permettre de réserver les places, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître avant le 23 Septembre 2015 auprès de Dominique DANTIGNY.

ASSOCIATION :

N°

Nombre de voix :

LE PRESENT POUVOIR, SIGNE DU DELEGUE de L'ASSOCIATION ne peut être donné qu'à un membre affilié depuis PLUS DE SIX MOIS A L'ASSOCIATION, âgé de plus de 18 ANS au moins le jour de l'AG, de nationalité française et jouissant de ses droits civiques.

TOUT CLUB ABSENT à l'assemblée générale sera passible d'une amende de 50 Euros

POUVOIR

JE SOUSSIGNE NOM :

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

DELEGUE de l'association :

Donne par la présente pouvoir à :

NOM

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

Licencié sous le N° :

Membre de mon association, pour le représenter à l'assemblée générale du comité départemental de tennis de table de Saône et Loire pour tous votes et délibérations portées à l'ordre du jour.

Le vendredi 25 Septembre 2015 à 18 heures 30

Salle du réceptif du stade Léo Lagrange, à l'intérieur du stade, non loin du COSEC Nord - CHALON sur Saône

BON POUR POUVOIR

POUVOIR ACCEPTE

Le : Signature

Le : Signature

ATTENTION

Une procédure rendue obligatoire par le ministère Jeunesse et sports contraint la Fédération, les ligues et les comités départementaux à se couvrir par l'attestation ci-dessous .

En effet l'élection d'un « délégué » de club aux Assemblées Générales des ligues et comités départementaux est obligatoire, ce n'est plus le Président qui est délégué de droit (sauf s'il est lui même élu pour cette mission), mais un membre du comité directeur du club élu au cours de l'assemblée générale de ce club.

ATTESTATION

Je soussigné Mr

Président du Club

Affilié à la FFTT sous le N°

Atteste que le délégué du club à l'assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table de Saône et Loire du 25 Septembre 2015 a été régulièrement élu au cours de l'assemblée générale du club.

Date de l'assemblée générale ayant élu le Délégué :

NOM du Délégué :

Prénom :

Date :

Signature du Président :
